



Institute for
Research on
Public Policy

Institut de
recherche
en politiques
publiques

Pour diffusion immédiate – Le 1^{er} septembre 2009

COMMUNIQUÉ

Seul un processus d'examen externe peut assurer la sécurité des Canadiens tout en les tenant bien informés

Une étude de l'IRPP préconise l'intégration des systèmes de responsabilisation des agences gouvernementales

Montréal – Parallèlement à l'intégration de plus en plus étroite des opérations de sécurité gouvernementales et intergouvernementales, il faut aussi unifier les mécanismes de responsabilité des institutions et renforcer le rôle du Parlement dans le processus de responsabilisation, soutient une nouvelle étude de l'Institut de recherche en politiques publiques.

Intitulée « Accountability in and for National Security », cette étude montre qu'au Canada, la notion de responsabilisation en matière de sécurité nationale est surtout née d'inquiétudes précises, généralement exprimées sur fond de controverse publique. Et dans l'environnement de l'après-11 septembre, nous avons renoué avec ce cycle bien connu du processus de responsabilisation : un scandale relevant de la sécurité donne lieu à une enquête, puis à une proposition visant à réformer un système qui s'est révélé insuffisant. L'affaire Maher Arar en est l'un des derniers exemples.

Mais hélas, ces scandales ont suscité que des réformes ponctuelles, fragmentaires et mal coordonnées qui ont créé une grande disparité entre les responsabilités des agences, certaines comme le SCRS travaillant sous étroite surveillance et d'autres, comme la GRC, sans supervision efficace. Sans compter les organismes des milieux du renseignement et de la sécurité dont le fonctionnement n'est presque jamais examiné, comme c'est le cas aux Affaires étrangères ou à l'Agence des services frontaliers du Canada. D'où l'urgence d'une approche mieux intégrée.

Pour assurer l'efficacité de la responsabilisation en matière de sécurité nationale – et en convaincre la population –, le gouvernement doit interpréter plus largement ce qui peut être publiquement divulgué. Il va sans dire que la protection des Canadiens va de pair avec la confidentialité absolue de certains enjeux de sécurité. Mais pour renforcer la responsabilisation tout en rassurant nos concitoyens, il est essentiel d'assouplir raisonnablement la divulgation d'informations.

Selon Reg Whitaker et son coauteur Stuart Farson, la création d'un organisme examinateur intégré permettrait d'améliorer le système de responsabilisation canadien sans menacer la sécurité du pays. Cette responsabilité améliorée renforcerait à son tour l'efficacité des services de police et de sécurité. Comme le note Reg Whitaker : « Il suffit de rappeler les problèmes de relations publiques que la GRC a connus ces dernières années, dans les deux domaines de la sécurité nationale et de l'application de la loi, pour comprendre tout l'intérêt qu'aurait représenté pour l'organisme lui-même un examen externe digne de ce nom. »

On peut télécharger sans frais l'étude « Accountability in and for National Security », de Reg Whitaker et Stuart Farson, sur le site de l'Institut www.irpp.org.

-30-

Pour obtenir plus de détails ou pour solliciter une entrevue, veuillez communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'IRPP @propos par courriel, veuillez vous abonner à son service de distribution au site Web www.irpp.org.

Renseignements : Kate Shingler

Tel. : 514-787-0737

Cellulaire : 514-235-8308